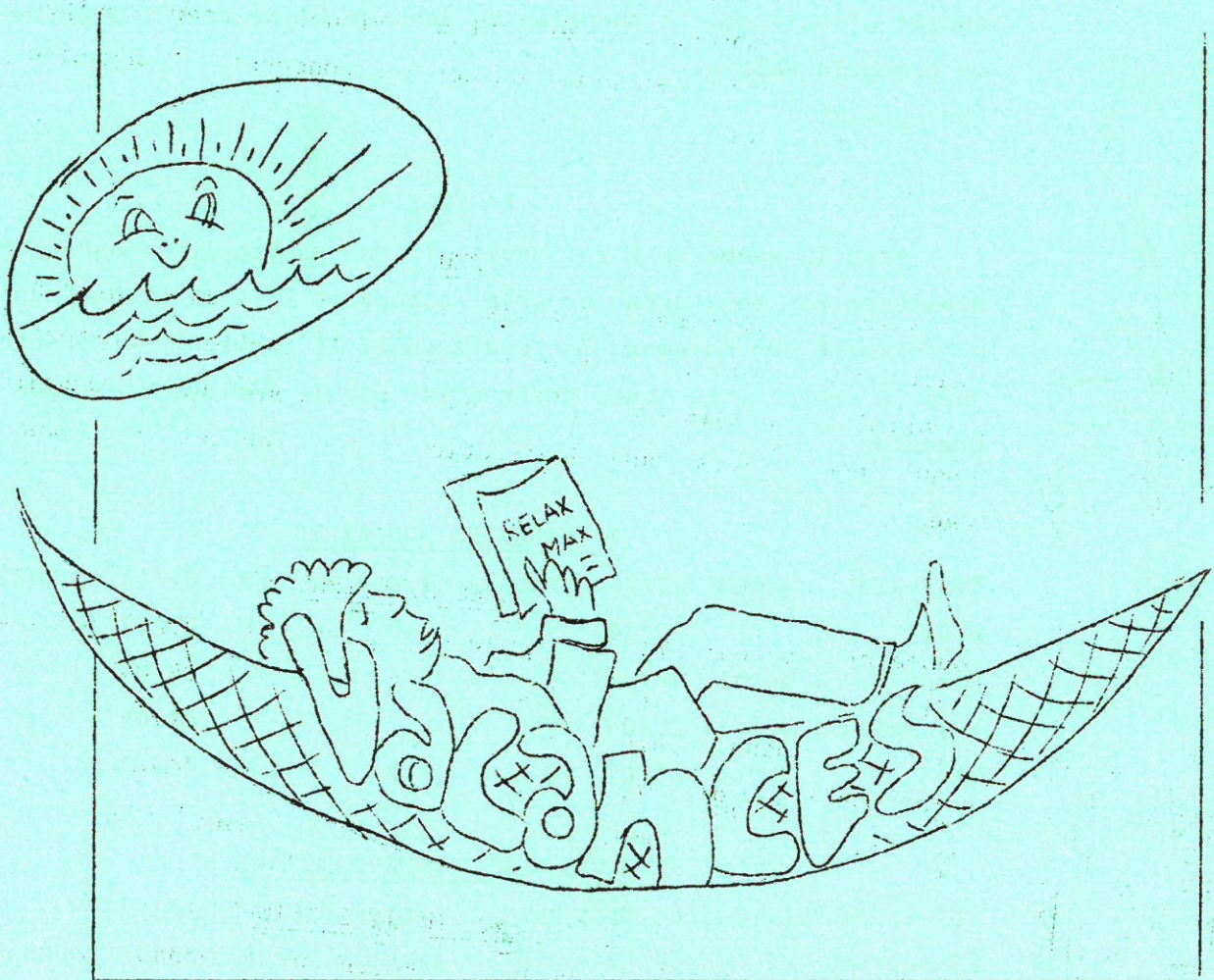


ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE SUR MEURTHE AOUT 90 N°272



**** FOYER RURAL ****

Samedi 23 Juin 1990, pour la troisième fois consécutive à THIAVILLE, la soirée Cabaret était très réussie. Le Foyer Rural conviait toute la population à une soirée faite de sketches, de danses de parodies des vedettes du show-bizz et des présentations du petit écran. Les artistes de THIAVILLE ont prouvé que l'on faisait toujours un spectacle de qualité avec de l'imagination et du talent.

A l'année prochaine !

La semaine suivante, une des dernières manifestations de notre Foyer avant les vacances, était le Rallye autos.

A 9h précise, tous les concurrents prenaient le départ et répondaient avec acharnement et sérieux à toutes les énigmes posées par l'équipe organisatrice. Afin de départager tout ce petit monde, des jeux d'adresse et de rapidité les attendaient à chaque étape. Au retour, de nombreux lots étaient distribués à chaque équipe et quelle n'était pas la surprise du dernier concurrent ? Organiser le prochain Rallye.

Bon courage !

**** FEUX ****

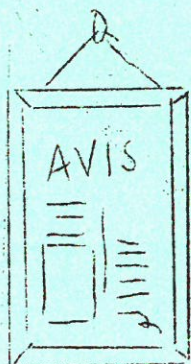
Avec la sécheresse qui sévit, il est particulièrement dangereux d'allumer des feux dans les prés, champs et friches et surtout à proximité des maisons. En conséquence, il convient de sursoir jusqu'à nouvel avis toute destruction par le feu qui n'est pas urgente.

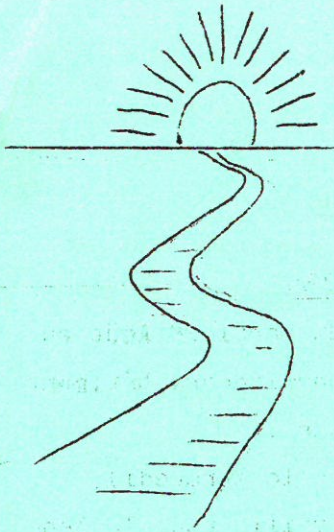
**** VACANCES SCOLAIRES ****

Toussaint	:	samedi 27/10	après la classe	au lundi 05/11	au matin.
Noël	:	" 22/12	" "	" 07/01	"
Hiver	:	jeudi 14/02	" "	" 04/03	"
Printemps	:	samedi 20/04	" "	" 06/05	"
Eté	:	" 06/07	" "	mardi 10/09	"

**** PROCHAINES MANIFESTATIONS ****

8 Septembre	:	Soirée Cochonnet	Foyer Rural Lachapelle
29 Septembre	:	Soirée Couscous	Association Familiale Lachapelle
30 Septembre	:	Assemblée générale	Foyer Rural Lachapelle
6 Octobre	:	Belote	Donneurs de sang
28 Octobre	:	Belote	Club de l'Amitié





**** OFFICES RELIGIEUX ****

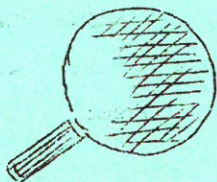
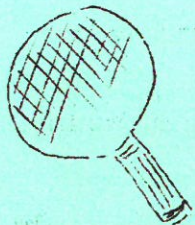
Samedi	18 Août	18 H	Messe à Thiaville
Dimanche	19 "	9 H	" Deneuvre
Samedi	25 "	18 H	" Baccarat
Dimanche	26 "	9 H	" Bertrichamps
Samedi	1er Septembre	18 H	A.D.A.P. Merviller
Dimanche	2 Septembre	9 H	Messe à Deneuvre
Samedi	8 Septembre	18 H	" Baccarat
Dimanche	9 "		A.D.A.P. à Bertrichamps et Thiaville
Samedi	15 "	18 H	Messe à Bertrichamps
Dimanche	16 "	9 H	" Merviller

Tous les dimanches à 10H30, messe à Baccarat.

**** TENNIS DE TABLE ****

Le Comité des Vosges nous a communiqué les classements officiels pour chaque joueur : trois joueurs sont mieux classés que prévu.

BERTHIER Raphaël (qui sera finalement 55) est le meilleur classé du Club. MARCOT Alexis sera classé 60 comme CHAPELIER Pascal; enfin COSSIN Christophe sera classé 65 comme JANOT Cyrille. En tout, 5 classés pour le Club de Thiaville. A la fin de la saison prochaine, il y aura un nouveau classement (70). Plusieurs autres joueurs devraient normalement se classer l'an prochain.



Nous connaissons également les adversaires de la Départementale 1 et de la Départementale 2 . La D.1 recevra Raon-l'Etape le 23 Septembre, puis rencontrera Senones, Moyenmoutier, Raon sur Plaine, CIM St Dié, La Voivre et St Roch. Le favori du groupe devrait être Raon sur Plaine. Ayant renforcé ses 2 Régionales 4, ce club redescendra des joueurs en D.1.

La D.2 se déplacera à Celles le 22 Septembre puis rencontrera Vexaincourt, Moyenmoutier, Etival, La Voivre, Raon sur Plaine et Raon l'Etape. Plusieurs équipes peuvent jouer les premiers rôles dans ce groupe (Moyenmoutier, Etival, Raon sur Plaine et Thiaville)

Merci
0000

**** SAPEURS POMPIERS ****

Un don de 100 francs de Monsieur JEANNE et un autre de 100 francs par une personne anonyme ont été effectués en

faveur de l'Amicale.

Merci aux généreux donateurs.

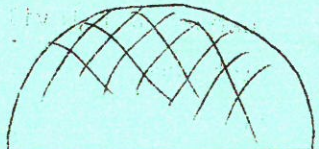
M.C.

**** NOTRE PAIN QUOTIDIEN ****

La boulangerie MULLER sera fermée du mardi 28 Août au lundi 23 Septembre. Un dépôt de pain fonctionnera bâtiment de la Mairie selon les modalités suivantes :

- ouverture de 9H15 à 11H (fermeture le mercredi),
- le pain sera commandé et payé la veille pour le lendemain,
- le dépôt sera ouvert le dimanche 26 Août afin de prendre les commandes pour le lundi 27.

Monsieur Patrick BENOIT de Moyenmoutier assurera l'approvisionnement du dépôt.



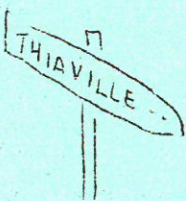
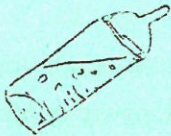
**** LA VIE DU VILLAGE ****

Naissance : Nous apprenons la naissance d'un petit Maxime le 6 Février à Saint-Dié.

Il est le premier enfant au foyer de Mr. et Mme. André CUNY, 30, rue de Fagnoux à THIaville/M.

Décès : Le 31 Juillet 1990 a été trouvé sans vie Monsieur Raymond THRENI, demeurant 13 rue de Fagnoux. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Nouveaux habitants : Le 20 Juillet 1990, Mr. et Mme. Alain SEYER et leurs deux enfants ont emménagé dans leur maison, 12 rue du Moulin. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

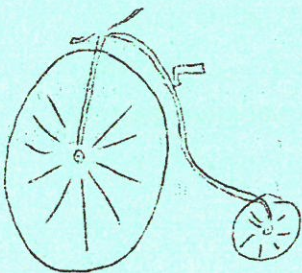


**** COURSE CYCLISTE ****

Le 8 Septembre, venant de Baccarat-Lachapelle et se dirigeant vers Sainte-Barbe, passeront à Thiaville (4 fois de suite dans l'après-midi) les participants du 1er grand prix cycliste E.D.F. de Baccarat.

Départ de Baccarat à 14H45.

Soyez nombreux à les encourager !

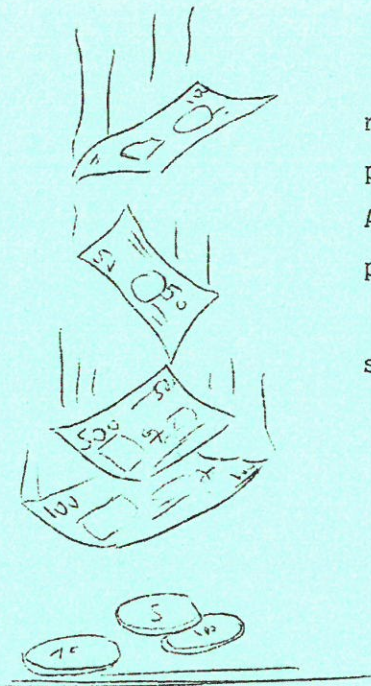


**** IMPOTS ****

La Préfecture informe les contribuables qu'à la suite de nouvelles méthodes de travail, les avis de taxe d'habitation pourront parvenir aux intéressés, dans une même commune, fin Août pour certains, fin Septembre, voire même fin Octobre pour d'autres.

La date de recouvrement sera fixée de telle manière que, sauf exception :

- elle ne varie pas de plus d'un mois par rapport à l'année précédente,
- le contribuable n'ait pas à acquitter le même mois la taxe foncière des immeubles situés dans le même département ou le solde de leurs impôts sur le revenu pour les contribuables non mensualisés.



**** TENNIS DE TABLE ****

La reprise de l'entraînement est prévue le 21 Août. Il est conseillé aux joueurs de demander leur licence assez rapidement pour la recevoir assez tôt.

Les jeunes qui désirent faire partie de l'école de Tennis de Table peuvent s'inscrire chez Messieurs COSSIN et COUTY au Lotissement Bellevue ou chez Madame DIVOUX.

Jeunes
notez le 1^{er} 8800

**** DICTONS DU MOIS D'AOÛT ****

Aû mois d'a-oû	Au mois d'août
Eul va est fou.	Le vent est fou.

Lè pyôfe d'a-oû	La pluie d'août
Bèille do mî et do bon vin	Donne du miel et du bon vin.

E lè Sainte-Claire,	A la Sainte-Claire,
Eul slo bèille duhh.	Le soleil donne durement.

Les Noteur-Dème	Les Notre-Dame
Rchingeo lo to.	Changent le temps.

En n oû, ni fêtes, ni dîmanches.
En août, ni fêtes, ni dimanches.



UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE LOCALE

THIAVILLE IL Y A 200 ANS (suite)

LES DERNIERS PLAIDS ANNAUX

Monseigneur est Seigneur haut moyen et Bas Justicier de la Mairie de Bertrichampt sans part ni portion d'autrui...

La Mairie de Bertrichampt est composée des villages de Bertrichampt, Thiaville, La Chapelle, Fagnoux et Humbépaire. Pour lesquels villages Lon a coutume de tenir une fois l'année Les Plaids Annaux qui est le premier Jeudy d'après Les Grands Rois Ezquels tout les Sujets de Laditte Mairie sont obligés de se trouver une fois Lannée à peine de cinq sols d'amande contre chacun défaillants...

BANGARDS

Les Communautés de la Mairie de Bertrichampt Sont attenus de présenter Le Jour des Plaids annaux deux hommes de chacune d'icelles pour faire les fonctions de Bangards pendant Le Cour de Lannée Lesquels prettent Serment par devant ne payent rien de Leurs offices et ne jouissent d'aucune exemption.

AMANDES ESPAVES ET CONFISCATIONS

Toutes les amendes champêtres dans tous les lieux de ladite chatellenie de Baccarat appartiennent à Monseigneur seul mais les autres amendes, épaves ou confiscations lui appartiennent également pour les deux tiers, l'autre appartient aux seigneurs voués qui payent les frais de procédures à proportion.

Les petites amendes de cinq gros appartiennent également à Monseigneur ainsi que celles de dix blancs, réserve que les Maires à cause de leurs offices en prennent chacun d'eux, une de cinq gros et l'autre de dix blancs.

(1 livre = 12gros et 1 gros = 4 blancs)

RIVIERE

La rivière de Baccarat ditte et appelée La Meurthe à prendre depuis Pierre Borne proche de Raon L'Etappe Jusqu'à L'Eau Mélée d'Azerailles en continuant jusqu'au Rupt Bourupt appartient pour les deux tiers à Monseigneur et aux Seigneurs Voués pour L'autre Laquelle rivière S'admodie pour le droit de Pêche comme l'on peut et a L'Egard des autres Rivières et Ruisseaux Situés dans la Chatellenie de Baccarat appartient à Monseigneur a

l'exclusion de tous autres.

Rentes en Grains Poulles et argent

Tous Laboureurs demeurant Ez Villages de la Chatellenie et Mairerie de Bertrichamt et y faisant charrue doivent Chacun et par Chacun an a Monseigneur douze quarterons de seigle et autant d'avoine Mesure de Baccarat et outre ce par chacun Resal deux gros d'argent et Celui qui n'a fait que demy charrue avec un autre doit la moitié desdits Seigle et avoine et argent et les manœuvres payent seulement Rentes en argent a proportion de Leurs moyens et selon qu'ils sont cotisés par les Officiers et Gens de Justice de Monseigneur ce qui va ordinairement au tiers de la Subvention, payent en outre les dits Laboureurs et manœuvres Chaque conduit trois poulles an par Jour de St Martin a la réserve des hommes veufs qui n'en doivent point en cas qu'ils tombent en vuidité avant la St Laurent.

DROITS DE CHARROIS DUS A MONSEIGNEUR

Les Sujets des villages de mondit Seigneur pour toute Sa Chatellenie de Baccarat Lui doivent par Chacun an quatre charrois de Bois savoir de quart d'an en quart d'an rendus au Chateau de Baccarat.

MOULIN DE THIAVILLE

Il y a un Moulin Erigé sur le Ruisseau de Thiaville appartenant a Monseigneur actuellement possédé par Joseph Haite ou ses héritiers qui en rendent rétribution a Son Excellence pour un tems limité.

TAILLE ST REMY DITTE AIDE DE PRINCE

Il est du a Monseigneur une taille dite de Prince par les habitants de la mairerie de Bertrichamt qui se paie actuellement a la Recette de l'Eveché à Baccarat Laquelle taille ne monte ni avalle.

(En 1 789 elle est de 45 livres pour Thiaville et 6 pour Fagnoux)

Avons fait deffenses a tous les habitants de recevoir dans leurs Communautés aucun Vagabond Gens Sans aveu ny autres quoique munis de Certificat Sans notre permission par écrit et celle du Procureur fiscal a peine contre chacun des Contrevenants qui les réfugieront de cinq francs d'amande avec injonctions aux dits Maires et Sindics de faire sortir de Leurs Communautés ceux qui pourraient s'y estre refugiés Sans notre agrément par Ecrit ...

manoir : château - Greffier : secretaire - sergent : il porte les ordres
Bangard : garde champêtre - appréciateurs : experts qui estiment les biens
s'admonie : se loue - 1 francs = 20 sols Laboureurs : ceux qui ont un
attelage, tous les autres sont des manœuvres - 1 résal = 8 quarterons, un
résal de seigle pèse environ 80 kg. - subvention : impôt royal, la taille
appelée subvention en Lorraine - St Laurent : le 10 Août - St Martin : le 11
Novembre - conduit : ménage